

PAR HERVÉ LE BRAS (63)

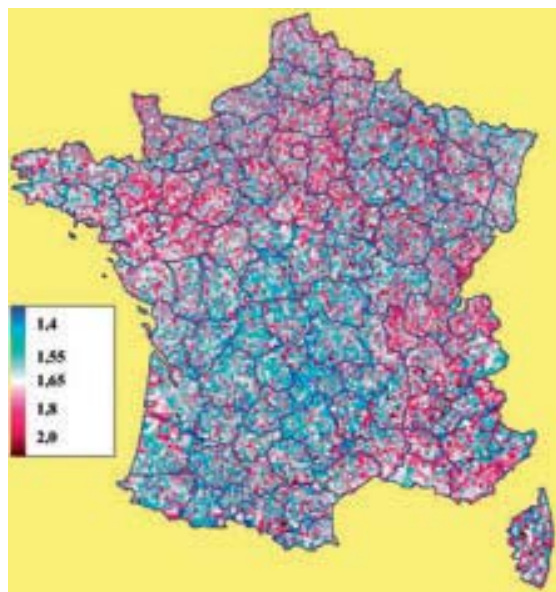


démographe,
spécialiste des
Sciences sociales,
directeur d'un
laboratoire à l'EHESS,
auteur, avec
Emmanuel Todd,
de L'invention de
la France

Fécondité, mentalités et politique

Les différences de fécondité demeurent importantes en France. Elles expriment des différences de mentalités et de situation, non pas sociale mais spatiale. Les petits propriétaires paysans du Sud ont restreint leur descendance pour transmettre leur exploitation à un seul héritier. Les départements les plus religieux ont une fécondité plus tardive que les laïcs. L'âge moyen à la maternité est plus élevé dans la capitale régionale que dans le reste de la région. Les villes dites « de commandement » (capitales administratives, sièges d'universités, industries de pointe) ont une fécondité plus faible que les autres. La répartition sociale, la répartition politique et la répartition de la fécondité se superposent.

Les différences de fécondité demeurent importantes en France : l'indice conjoncturel atteint 2,11 enfants par femme dans le département de la Mayenne pour descendre à 1,46 dans



Indice conjoncturel de fécondité en 1990 à l'échelle des 36 565 communes françaises (en nombre moyen d'enfants par femme).

celui de la Haute-Vienne, 200 kilomètres au sud. Ce ne sont pas les femmes étrangères qui font la différence. Elles représentent moins de 2 % de la population dans les deux départements et les deux arrondissements cités. Quelle est alors l'origine des écarts de fécondité à l'intérieur de la France ?



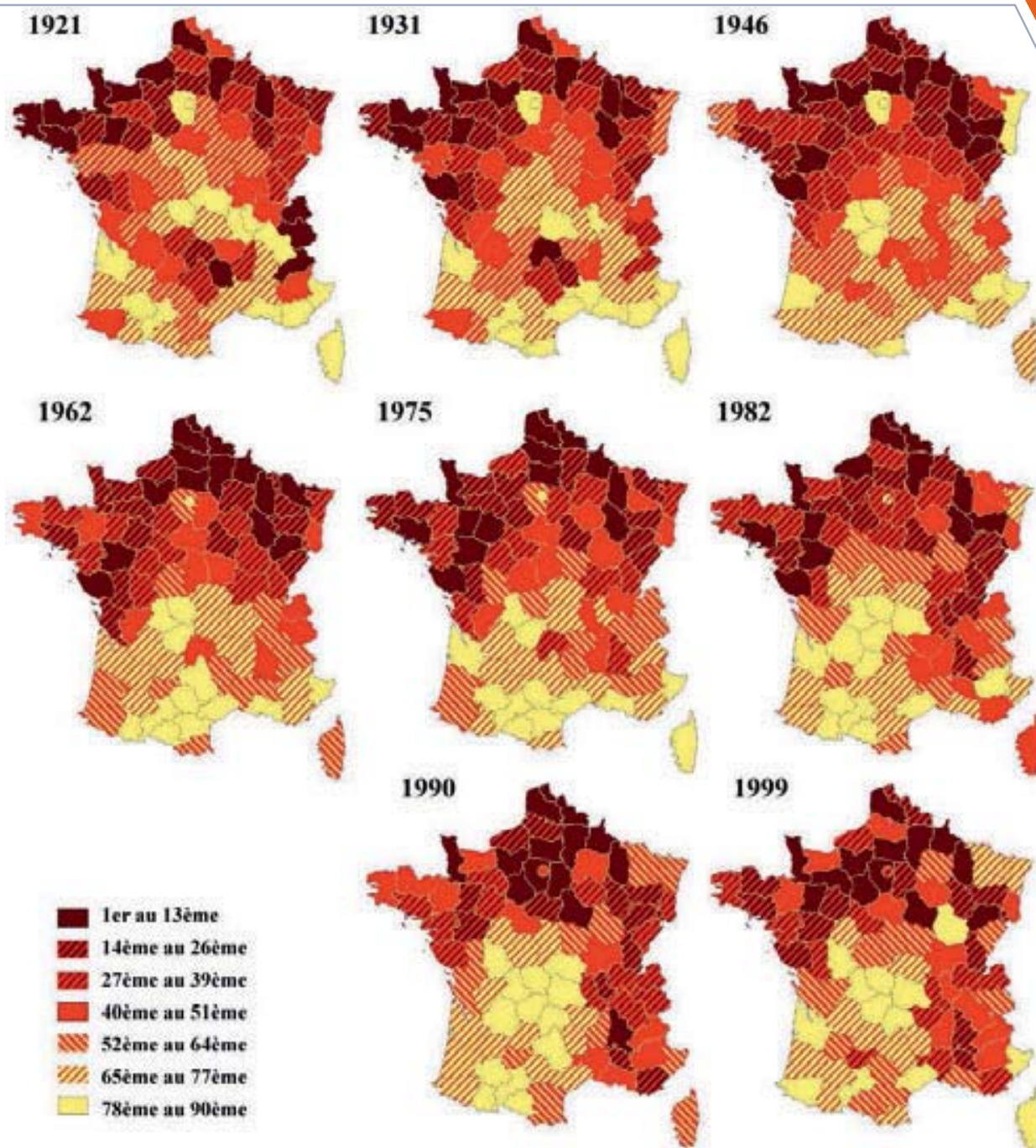
Fecundity, mentalities and French politics

Differences in fecundity are still important in France. They express differences in mentalities and locations, spatial rather than social. Small peasant-owners of the South restrict their offspring in order to transmit their property to a single heir. The most religious départements characterize themselves with a later fecundity than the more secular ones. The average age at childbirth is greater in the main city of a region than it is in the rest of that region. The towns de commandement (administrative centers, university towns, leading edge industries) have a smaller fecundity as compared to other cities. Social distribution, political allegiances and the distribution of fecundity are superimposable on a map of the country.

La fécondité à petite et grande échelle

Le Sud-Ouest est moins fécond que le reste de la France. Au niveau local, les agglomérations « importantes », qui possèdent une position stratégique dans le maillage administratif et économique, ont une fécondité plus faible que les campagnes et les petites villes qui les entourent.

Deux modèles ou deux contrastes de fécondité quadrillent donc la France. Sont-ils l'expression temporaire de la situation actuelle de la France ou bien résultent-ils d'une longue évo-



Indice conjoncturel de fécondité de 1921 à 1999 à l'échelle des départements (répartition en 7 groupes de même nombre de départements par ordre des valeurs croissantes).

lution ? Un grand Sud-Ouest peu fécond s'oppose à un Nord, un Ouest et un Est plus féconds.

Héritage et fécondité

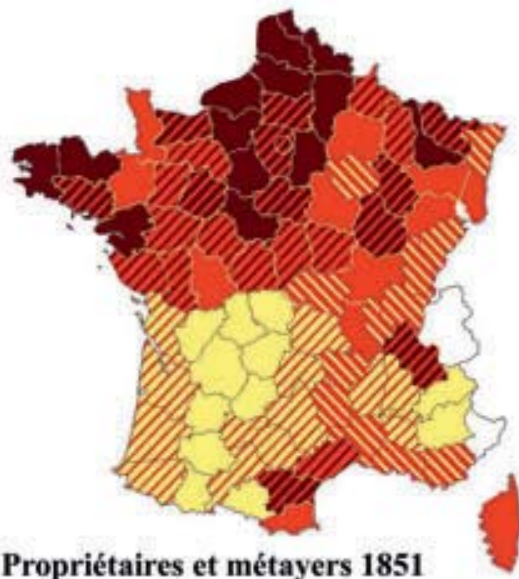
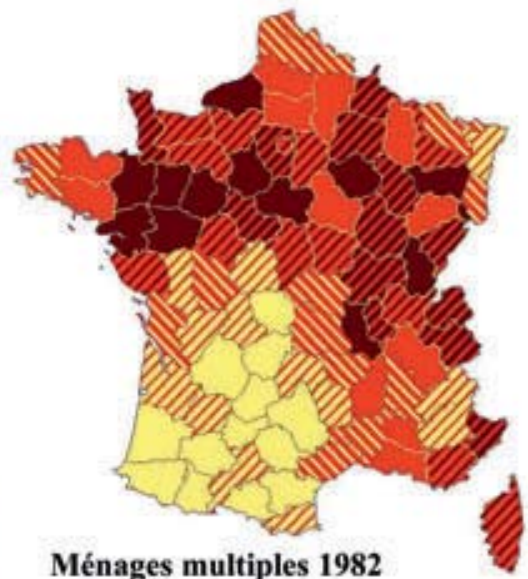
Grâce aux recensements qui renseignent sur la structure d'âge de la population, on connaît, depuis 1921, la fécondité à chaque âge dans chaque département français. Comment expliquer la plus faible fécondité du sud de la France et plus particulièrement du Sud-Ouest ?

Le Code civil, en imposant un partage des biens, a poussé les artisans et les petits propriétaires paysans du Sud à restreindre leur descen-

dance pour transmettre leur exploitation à un seul héritier. Traditionnellement, la France est divisée en pays de droit coutumier au nord qui pratiquent majoritairement l'héritage égalitaire et pays de droit écrit au sud où l'héritage préférentiel (à l'aîné, ou à un fils choisi) domine. Au nord, on hérite d'un nom et au sud d'une maison.

Un nom se partage entre plusieurs enfants, une maison se transmet en bloc à un seul. Une des conséquences de cette dichotomie est la différence des structures familiales entre le nord et le sud.

Au nord de la France, on hérite d'un nom. Au sud, on hérite d'une maison

**Propriétaires et métayers 1851****Ménages multiples 1982**

À gauche, proportion des propriétaires et métayers dans l'ensemble des agriculteurs au recensement de 1851 (répartition en 7 groupes de même nombre de départements par ordre des valeurs croissantes).

À droite : proportion de ménages comprenant au moins deux familles (couple, couple avec enfant ou monoparental) au recensement de 1982 (répartition en 7 groupes de même nombre de départements par ordre des valeurs croissantes).

Au nord, la famille nucléaire constitue la règle : deux ménages apparentés ne cohabitent pratiquement jamais. Au sud, au contraire, dominait la famille souche dans laquelle le couple des parents et celui de leur héritier désigné pouvaient cohabiter. Une conséquence de cette différence a été de maintenir la petite propriété au sud.

En 1851, les propriétaires et les métayers formaient l'immense majorité de la paysannerie au sud tandis qu'au nord les ouvriers agricoles et les domestiques étaient les plus nombreux.

REPÈRES

À l'échelle nationale, une fécondité élevée est prise en France. L'opinion et les leaders politiques et économiques se sont retrouvés à l'unisson pour célébrer le récent passage de l'indice de fécondité de la France en tête des 27 pays de l'Union.

À l'intérieur du pays, le classement est moins glorieux.

La fécondité est d'autant plus forte que l'on appartient à un milieu défavorisé et que l'on habite dans une commune sans envergure administrative, économique ou culturelle. Comme si la famille servait de refuge ou de compensation à l'absence d'influence et d'importance.

Une extraordinaire stabilité

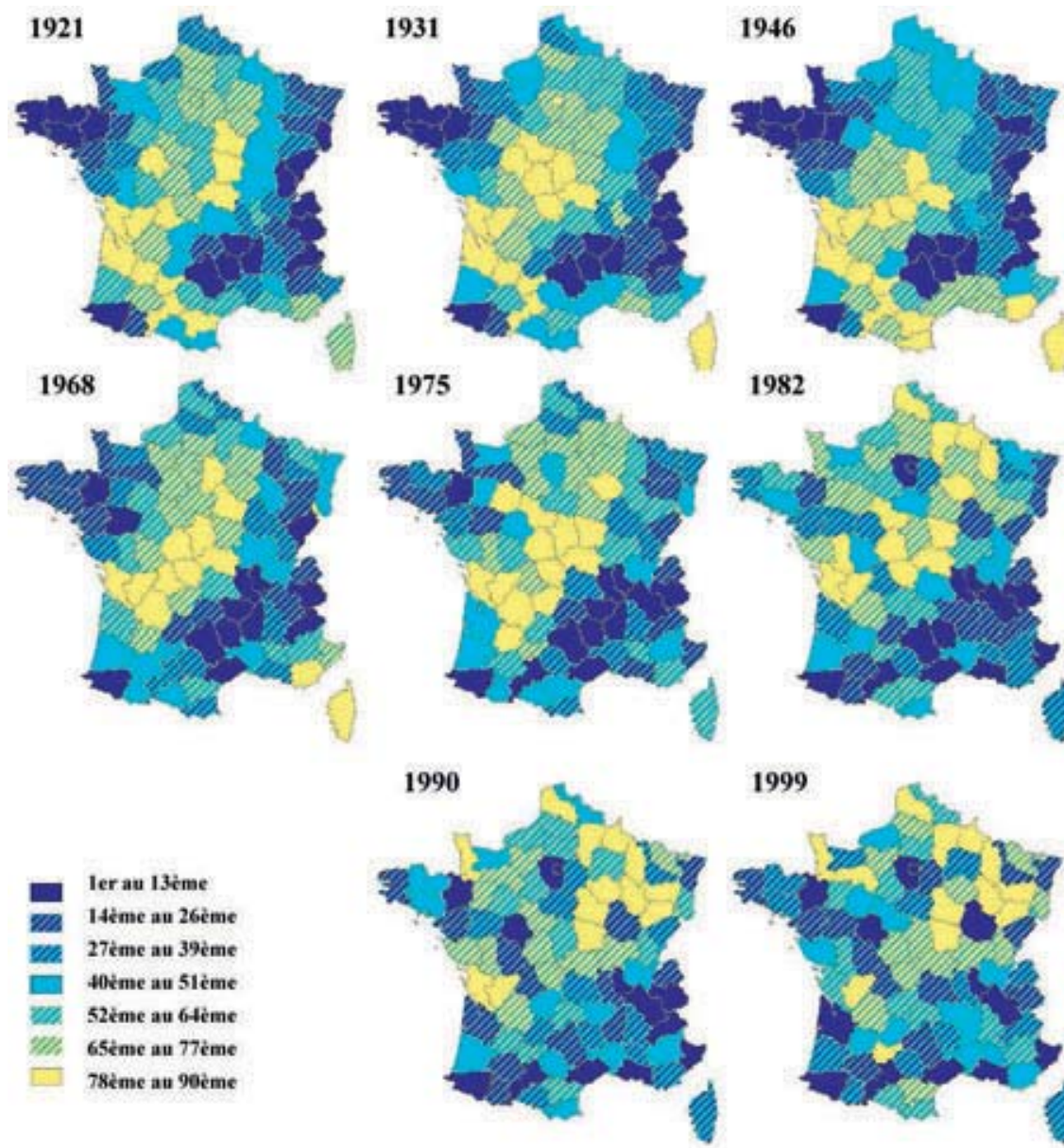
La série des cartes de la page 29 montre l'extraordinaire stabilité de la répartition de la fécondité à l'échelle départementale.

La différence des structures familiales du Nord et du Sud persiste comme le montre la répartition des familles comprenant au moins deux noyaux familiaux (couples avec ou sans enfants ou familles monoparentales) au recensement de 1982 (carte ci-dessus, à droite).

L'âge au mariage et à la maternité

Une fécondité plus forte a cependant subsisté dans certains départements du sud du Massif central et au Pays basque jusqu'en 1975. Ce sont des départements où la religion catholique possède une grande influence. La fécondité est restée plus élevée dans ces régions car leurs habitants ont limité leur descendance en se mariant moins et plus tardivement alors que les régions laïques pratiquaient la contraception dès le XIX^e siècle.

Jusqu'en 1975, la stabilité de la répartition de l'âge moyen à la maternité est remarquable. Les départements les plus religieux ont tous une fécondité plus tardive et inversement, les plus laïcs, une fécondité plus précoce. Il est remarquable de voir comment cette structura-



Âge moyen à la maternité de 1921 à 1999 à l'échelle des départements (répartition en 7 groupes de même nombre de départements par ordre des valeurs croissantes).

tion de l'espace français qui a duré près de deux siècles se délite après 1975.

Au lieu des départements catholiques, ce sont désormais les départements sièges des grandes villes ayant un rôle de « commandement » qui possèdent la fécondité la plus tardive.

L'effet du retard du mariage se lit dans la répartition de l'âge moyen à la maternité à huit dates comprises entre 1921 et 1999.

REPÈRES

Georges Lavau est à l'origine du terme de tribunicien. Il désignait de cette manière les votes du PC motivés, non pas par un programme de gouvernement mais par un rejet du système et par un mécontentement global.

Désormais, les tribunicien sont nombreux de l'extrême droite à l'extrême gauche.

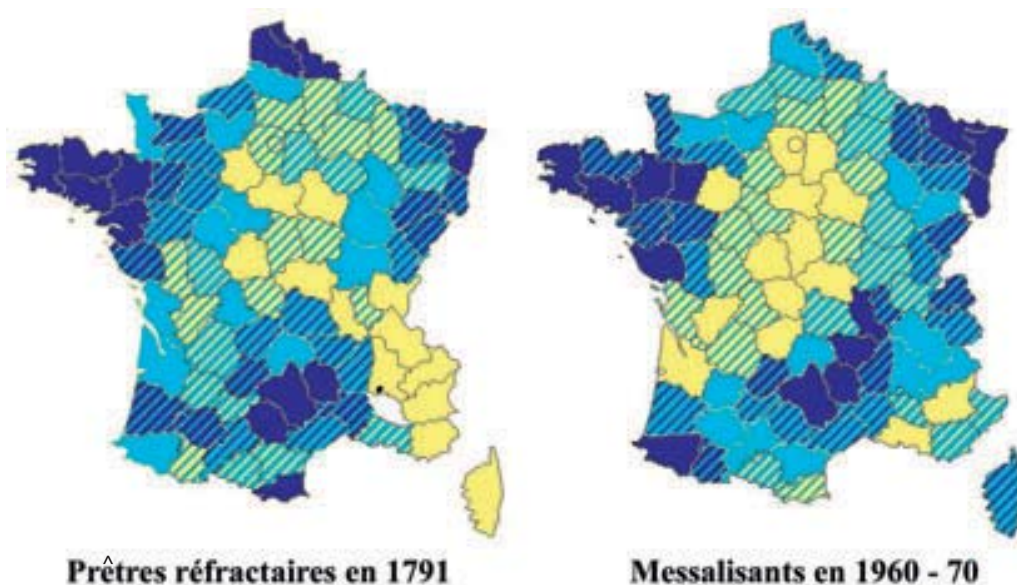


Figure 6 - À gauche : proportion des membres du clergé qui ont refusé de prêter serment à la République en 1791 (source : T. Tackett) (répartition en 7 groupes de même nombre de départements par ordre des valeurs croissantes). À droite : proportion de messalisants (adultes assistant régulièrement à l'office dominical) dans les enquêtes de pratique religieuse menées entre 1960 et 1970 (répartition en 7 groupes de même nombre de départements par ordre des valeurs croissantes).

La carte de la pratique religieuse des années 1960 (à droite ci-dessus) montre que les départements les plus religieux ont tous une fécondité plus tardive.

Rouen a une fécondité plus tardive que celle de son département et Le Havre plus jeune. Même contraste pour Pau et Bayonne, Reims et Châlons, Nantes et Saint-Nazaire, Calais et Boulogne en regard d'Arras, Cherbourg et Saint-Lô.

Les villes de commandement

Le terme de ville de commandement ne reflète pas l'importance de la population ou de la densité de population, mais des fonctions supérieures des villes, en particulier leur caractère de capitale administrative ou de siège d'une grande université et d'industries de pointe. Dans toutes les régions, l'âge moyen à la maternité est plus élevé dans la capitale régionale que dans le reste de la région.

Le département des Bouches-du-Rhône offre un cas remarquable avec Aix-en-Provence, de fécondité tardive face à Marseille à la fécondité plus précoce. Dans ce cas, au statut de la ville s'ajoute sa composition sociale plus bourgeoise à Aix qu'à Marseille. Ce sont en effet les classes moyennes-supérieures qui ont la plus faible fécondité et ce sont elles qui ont investi les villes dominantes.

On s'en rend compte en comparant les villes d'un même département qui sont de statut différent mais de population équivalente. Ainsi,

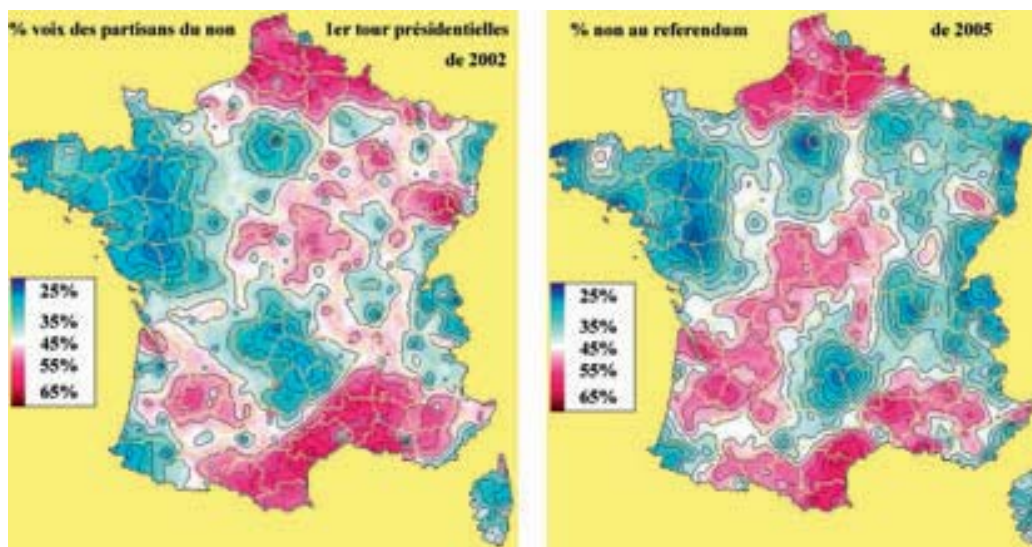
On constate que les villes de commandement ont une fécondité plus faible que les autres et que leur environnement rural. Même si la différence entre le Sud-Ouest et le reste du territoire se maintient, elle est altérée par la sous-fécondité des sièges des capitales régionales : toutes les capitales régionales, sauf Marseille, ont une fécondité inférieure à celle de leur région.

L'âge moyen à la maternité est plus élevé dans la capitale régionale que dans le reste de la région

Indice de fécondité en 1999			
	Région	Département	Capitale
Auvergne	1,61	1,54	1,38
Bretagne	1,85	1,8	1,46
Limousin	1,53	1,46	1,33
Nord	1,96	1,94	1,81
Poitou	1,79	1,59	1,33
Rhône-Alpes	1,82	1,82	1,63

Influence politique

En matière d'opinion politique et de vote partisan, le terme d'influence est sans doute plus exact que celui de commandement. Dans certaines communes, les électeurs ont le senti-



À gauche : proportion des suffrages obtenus par les candidats au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 qui se prononceront ultérieurement pour le non au référendum de 2005 (carte lissée).
À droite : suffrage en faveur du non au référendum de 2005 (carte lissée).

ment de pouvoir influencer sur les événements, dans d'autres, ils se sentent relégués et impuissants. Alors que, depuis le début du ^{xx}e siècle, les régions laïques étaient en général à gauche et les régions cléricales à droite, une nouvelle coupure est apparue qui oppose les votes « tribuniens » aux votes pour les partis de gouvernement.

Il y a deux siècles, le contraste se produisait en ville entre locataires des étages supérieurs et habitants de l'étage noble, et à la campagne entre le hobereau et ses roturiers. Il y a un siècle, l'échelle de l'opposition s'était étendue à toute la ville découpée en quartiers bourgeois et populaires. Aujourd'hui, c'est l'ensemble du territoire national qui est concerné avec le cœur des villes dominantes s'opposant aux franges périurbaines les plus lointaines selon un gradient croissant avec la distance. ■

Bibliographie

- *Le jour où la France a dit non*, Paris, Plon, 2005, 154 p. (avec J.-C. Cambadélis, A. Bergougnoux, J. Pisani-Ferry, D. Strauss-Kahn).
- *Une autre France : votes, réseaux de relations et classes sociales*, Paris, Odile Jacob, 2000, 226 p.
- *I Costumi in Europa Occidentale*, in *Storia d'Europa*, t. IV, P. Bairoch et E. Hobsbawm eds., Turin, Einaudi, 1996, p. 801-918.

- *Trois composantes des mœurs en France*, in *Les modèles explicatifs du vote*, sous la dir. de N. Mayer, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 85-110.
- *Les Trois France*, Paris, éd. Odile Jacob-Le Seuil (réédition en poche Opus, 1995), 1986, 484 p.
- *L'invention de la France*, Paris, Hachette-Pluriel (avec E. Todd), 1981, 512 p.

Parmi les ouvrages généraux sur le sujet :

- A. Siegfried : *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris-Genève, Slatkine reprint, 1980 (reproduction de l'original de 1912).
- G. Augustins : *Comment se perpétuer ? devenir des lignées et destin des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Paris, Société d'ethnologie, 1989.
- F. Braudel : *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 1988.
- M. Bloch : *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Albin Michel, 1931.
- M. Agulhon : *La république au village*, Paris, Gallimard, 1970.
- T. Tackett : *La Révolution, l'Église, la France*, Paris, Cerf, 1986.

**Le cœur
des villes
dominantes
s'oppose
aux franges
périurbaines**